NSIA ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT INFORMATION CLE POUR INVESTISSEURS



FCP Aurore Monetaris

Ne laissez plus votre argent dormir !

Rentabilisez-le sur de courtes durées avec le **FCP Aurore Monétaris**.

@ nsiaam@nsiaasset.com

www.nsia-asset.com

NSIA depuis 1995 | 30 ans

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AURORE MONETARIS - OPCVM MONETAIRE

Numéro agrément : FCP/2024-02
FCP de Capitalisation
Cet OPCVM est géré par NSIA Asset Management, Abidjan-Cocody, II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : En souscrivant dans AURORE MONETARIS, vous investissez dans un portefeuille de produits d'instruments du marché monétaire ou en titres émis par un Etat membre de l'UMOA et dont la maturité ou la maturité résiduelle est inférieure à deux (02) ans. L'objectif du fonds est de générer sur un horizon de placement recommandé de six (6) mois, une performance nette de frais (coupons réinvestis) supérieure à celle de l'indicateur de référence du fonds, étant entendu que la sécurité du capital et les liquidités sont prioritaires. L'indicateur de référence du fonds est le taux sur 6 mois issu de la courbe de taux de UMOA Titres de Côte d'Ivoire (coupons réinvestis). Cet indicateur est représentatif des différentes poches ou allocations envisagées.

Politique d'investissement : Le processus de gestion s'appuie sur une analyse des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation. Cette analyse permet la détermination des zones géographiques, des niveaux de sensibilité et l'anticipation des évolutions des taux en fonction de la conjoncture économique. Les principaux critères de sélection des titres sont, d'une part, des critères d'ordre quantitatif, tels que la durée de vie et les conditions financières et d'autre part, des critères d'ordre qualitatif tels que la notation des titres et/ou leurs émetteurs.

Les investissements du fonds sont composés en totalité en instruments du marché monétaire, en titres émis par un Etat membre de l'Union dont la maturité ou la maturité résiduelle est inférieure à deux (02) ans, et à titre accessoire de liquidités.

Le processus d'investissement se base sur la recherche d'opportunités sur les marchés primaire et secondaire visant à renforcer la rentabilité du portefeuille. L'objectif étant de sélectionner les instruments monétaires et obligataires offrant les meilleures perspectives de rendement.

Pour les produits monétaires le gérant pourra investir sur les instruments de maturité ou de maturité résiduelle inférieure à deux (02) ans, émis sur le marché monétaire pour autant que l'émission ou l'émetteur de ces instruments soient eux-mêmes soumis à une réglementation visant à protéger les investisseurs et l'épargne.

Pour les obligations en direct, le gérant pourra investir en produits obligataires publics émis sur le marché régional par un Etat membre de l'UMOA dont la maturité ou la maturité est inférieure à deux (02) ans.

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les produits de taux se fonde sur une analyse interne reposant notamment sur l'analyse de la courbe des taux, les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité des titres ainsi qu'en fonction des conditions de marché.

Dans tous les cas, le portefeuille du FCP sera composé conformément aux dispositions réglementaires de l'AMF-UMOA.

Le risque du FCP est suivi relativement à l'indicateur de référence. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise à œuvre par rapport à l'indicateur de référence est faible.

Affectation des sommes distribuables :

Cet OPCVM est un OPC de capitalisation des résultats affectés. Les revenus sont réinvestis dans le Fonds.

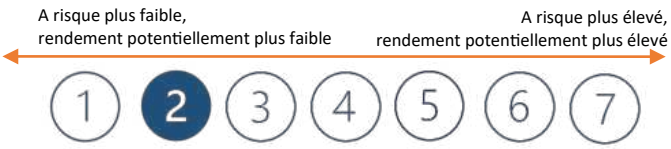
Recommandations : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant un délai de 6 mois.

Faculté de rachat : Les demandes de rachat sont centralisées chaque jour à 23 heures 59 minutes, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée J-1 et sont réglées dans les 2 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

Les rachats sont réglés dans un délai de deux jours ouvrés maximum suivant le jour de rachat. Ce délai pourra être prorogé à 10 jours ouvrés si le montant dépasse 100 millions de FCFA et nécessite la réalisation de cessions d'actifs sur le marché.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explication de l'indicateur et ses principales limites

Cet indicateur, représente la volatilité du Fonds. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

- Le Fonds présentant un risque faible de perte en capital, la classe 2 apparaît comme la plus pertinente pour matérialiser le degré de ce risque (notamment lié aux investissements en titres du marché monétaire et aux objectifs de rendement du Fonds).

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : le Fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations peut baisser

Risque de liquidité : correspond au risque que le Fonds ne soit pas en mesure de vendre des titres en raison d'un manque de liquidité sur le marché et se traduit par le défaut de cession des certains titres et l'incapacité du Fonds à honorer ses rachats à court terme.

Risque de taux : En cas d'augmentation des taux d'intérêt, la valeur des instruments de taux et d'obligations dans lesquels les Fonds du Portefeuille ou le Fonds auront investi risque de diminuer, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de ces Fonds du Portefeuille et du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts de l'OPC. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais à la charge de l'investisseur prélevés lors des souscriptions et rachats	Assiette	Taux barème maximum (TTC)
Commission de souscription maximum non acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	0,275%
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	Néant
Frais Prélevés par l'OPCVM en 2024		
Frais courants (*)	**3 562 614 représentant 0,73% de l'actif net**	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions	Néant	
Commission de surperformance	Néant	

Les commissions de souscription et de rachats affichés constituent les maximas applicables et sont acquis à la société de gestion.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

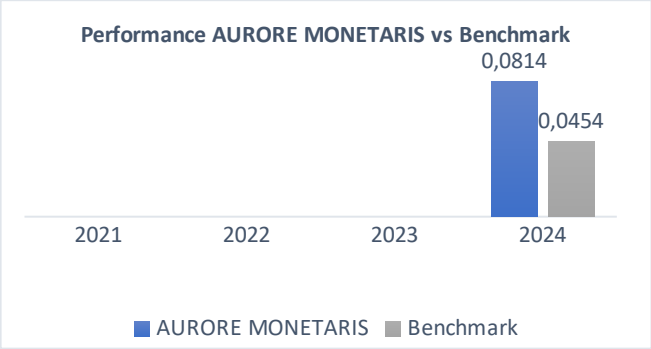
Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises par le FCP AURORE MONETARIS serviront à compenser les frais supportés par le Fonds pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la Société de gestion et aux intermédiaires.

Lorsque l'OPCVM investit dans un autre OPCVM ou autres OPC, le montant maximum des commissions de gestion qui peuvent être facturées à la fois à l'OPCVM lui-même et aux autres OPCVM ou autres OPC dans lesquels il entend investir ne pourra pas excéder une valeur de 2,5% du montant.

Les frais de gestion dans le cas d'investissements dans un OPC géré par NSIA AM sont nuls.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section Frais du prospectus, disponible au siège de NSIA ASSET MANAGEMENT, et sur le site internet : www.nsia-asset.com

PERFORMANCES PASSEES



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce Fonds a été agréé le 28 février 2024.
- L'indicateur de référence du Fonds est le taux moyen de la courbe de taux de UMOA titre sur un horizon de 5 ans. Il est calculé coupons nets réinvestis.
- La gestion de ce Fonds n'est pas indicielle, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

Nom du dépositaire : BTCC NSIA BANQUE CI

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de NSIA ASSET MANAGEMENT, à Abidjan- Cocody II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque-Agence LES VALLONS à proximité du carrefour Dauphin, au 1er étage.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne à la BRVM et est disponible au siège de NSIA ASSET MANAGEMENT situé à Abidjan- Cocody II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque-Agence LES VALLONS à proximité du carrefour Dauphin, au 1er étage ou sur le site internet : www.nsia-asset.com

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en version numérique sur le site www.nsia-asset.com . Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Toute autre information pratique est disponible au siège de NSIA Asset Management à Abidjan- Cocody II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque-Agence LES VALLONS à proximité du carrefour Dauphin, au 1er étage.

Toute demande de complément d'information doit être adressée au service commercial de NSIA ASSET MANAGEMENT au siège de ladite société.

Fiscalité : La législation fiscale dans le pays d'origine de l'OPCVM peut avoir un impact sur les investisseurs. Selon vote régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de commercialisateur du Fonds ou de votre conseil fiscal.

Les revenus distribués par les OPCVM et les autres formes de placement collectif agréés par l'AMF-UMOA sont exonérés de l'impôt applicable au revenu des valeurs mobilières pour tout investisseur de la zone UEMOA. **Cependant, la législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.**

La responsabilité de NSIA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.

Cet OPCVM a été agréé, le 28 février 2024 par l'AMF-UMOA sous le numéro **FCP/2024-02.**

NSIA Asset Management a été agréée par l'AMF-UMOA sous le numéro **SG/2018-01.**

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/02/2025.

NSIA ASSET MANAGEMENT



ENSEMBLE, EPARGNER
DEVIENT PLUS RENTABLE



@ nsiaam@nsiaasset.com www.nsia-asset.com